

950310



Union Patriotique

DU RHONE

BULLETIN OFFICIEL PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

et envoyé gratuitement à tous les membres donateurs souscripteurs et associés

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

au Siège social :

38, Rue du Sergent-Blandan, LYON

Abonnement facultatif : 2 francs

Français ! rien que Français !
V. DE LAPRADE.

LES ADHÉSIONS ET ABBONNEMENTS

sont également reçus

38, Rue du Sergent-Blandan, LYON

Le mardi de chaque semaine
de 7 à 9 h. du soir

UNION PATRIOTIQUE DU RHONE

Assemblée Générale Annuelle du 1^{er} Juin 1902

à 1 heure 1/2 du soir

AVIS IMPORTANT

Les Sociétés adhérentes se rendront séparément au Cirque Rancy ; à leur arrivée, elles enverront leur drapeau avec sa garde d'honneur sur l'estrade. Le délégué chargé de voter pour sa Société devra se munir de la carte ou du reçu et décliner son titre à l'entrée.

En raison de la remise solennelle du drapeau de l'Union Patriotique du Rhône, le Conseil d'administration insiste sur la présence du drapeau de chaque société.

Les Sociétés de gymnastique sont particulièrement priées d'être exactement rendues au Cirque Rancy à une heure, afin que le programme puisse être rigoureusement suivi.

Il est recommandé à tous les membres adhérents de se munir de la carte, de l'insigne ou du dernier reçu, afin d'être admis aux votes de l'Assemblée Générale.

Les membres actifs et honoraires des Sociétés adhérentes ou invitées seront admis sur la présentation de l'insigne de leur Société.

Entrée des Sociétés : rue Pierre-Corneille ; entrée des adhérents : avenue de Saxe.

PROGRAMME DE L'ASSEMBLÉE

- I. — Marche par la MUSIQUE MILITAIRE.
- II. — Compte rendu annuel, moral et financier ;
- III. — Election de 10 membres du Conseil d'administration.
- IV. — Fantaisie, par la MUSIQUE MILITAIRE.

FÊTE GYMNIQUE

Moniteur général : M. BLANC

PREMIÈRE PARTIE

- I. — Ensemble avec cannes : *Enfants du Rhône*.
(Mouvements imposés du Concours de Cette).
- II. — Boxe : *Vigilante Fraternelle*.
- III. — Pyramides sans engins : *Martiale*.
- IV. — Préliminaires de la 28^e fête fédérale (Le Mans)
Excursionnistes.
- V. — Production : *Touristes de Villeurbanne*.
- VI. — Pyramides : *Avenir de Lyon*.
- VII. — (a) Exercices militaires : *Touristes Lyonnais*.
(b) Simultané aux parallèles : même société.

Les Bords du Léman, fantaisie, P. DIDIER
par l'*Indépendante de Lyon*, fanfare de trompettes

DEUXIÈME PARTIE

- I. — Travail libre, parallèles et cheval, par les gymnastes.
- II. — Préliminaires : *Touristes de St-Clair*.
- III. — Bâton : *Société de Gymnastique d'Oullins*.
- IV. — Pyramides : *Avant-Garde de Lyon*.
- V. — Tournoi avec cerce : *Française* (pupilles).
- VI. — Assaut d'armes : *Eclaireurs de l'Est*.
- VII. — Préliminaires avec barres : *Patrie de Lyon*.
- VIII. — Boxe : *Jeune France*.
- IX. — Ensemble avec bâtons : *Enfants de l'Avenir*.

REMISE SOLENNELLE DU DRAPEAU

par M. le Colonel BÉRANGER

Président de l'Union Fraternelle des Officiers retraités

SALUT A L'ÉTENDARD

par l'*Indépendante de Lyon*, fanfare de trompettes
devant tous les drapeaux des Sociétés rassemblés
dans la piste

LA MARSEILLAISE

par la *Musique Militaire*

Compte rendu des Travaux du Comité

Séance ordinaire du 20 mai 1902.

La séance est ouverte à 9 heures du soir, sous la présidence de M. Polonus, président.

Excusés : MM. Buisson, Chabot (mission pédagogique à l'étranger), Drut, Dubuy, Hess, Jacquet et Landry.

CONDOLÉANCES

Le Comité a adressé ses condoléances au Conseil d'Administration de la *Patrie*, à l'occasion de la mort de son vice-président, M. Pradel.

SOUSCRIPTION POUR LE DRAPEAU

M. Mazoyer : 5 francs. Total à ce jour, 185 fr.

DÉLÉGATIONS

Il est rendu compte des fêtes de l'*Epée de Roland* (14 mai : M. Reybet); *Tir de Lyon* (11 mai : M. Polonus); des *Carabiniers de Givors* (19 mai : M. Bal, remplaçant M. Hess); de l'*Alsace-Lorraine* (10 mai : M. Kœnig).

Sont délégués : MM. Polonus et Boucher (151^e section des *Vétérans des Armées de terre et de mer*, 25 mai); M. Pauifique (*Jeune France*, 8 juin).

DEMANDES DE PRIX

Le Comité fait un accueil favorable aux demandes de prix de l'*Union Sportive du Lycée Ampère*, de la *Jeune France* et de la *Valsonaise*.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les dernières dispositions sont prises pour la réussite complète de l'Assemblée générale. Les membres des sociétés adhérentes à l'*Union Patriotique du Rhône*, ainsi que leurs familles, seront admis à cette réunion, sur la présentation de leurs insignes.

M. Reybel accepte les fonctions de porte-drapeau.

M. le gouverneur militaire de Lyon a autorisé MM. les officiers de réserve et de territoriale à se revêtir de la tenue militaire pour assister à cette solennité.

COMMUNICATIONS DIVERSES

M. Laroche annonce au Comité qu'une réunion des diverses sections des *Vétérans des Armées de terre et de mer* se fera en notre local, le 25 Mai 1902, en vue de la constitution d'une *Fédération départementale*.

BIBLIOGRAPHIE

Sur la proposition de M. le Dr Chambard-Hénon, vice-président, le Comité inscrit au nombre des livres destinés à être offerts en prix aux Sociétés adhérentes, l'ouvrage de J.-J. Jusserand (éditeur Plon-Nourrit), intitulé : *Les Sports et Jeux d'exercice dans l'ancienne France*.

Cet intéressant ouvrage se répartit en 10 chapitres :

I. L'exercice violent et les nécessités de la vie. — II. Les Tournois. — III. Joutes et pas d'armes. — IV. Lutte, quintaine, etc. Le problème de l'éducation physique au Moyen-Age. — V. La Chasse. — VI. Paume, soule, crosse et leurs dérivés. — VII. Le Sport et les mœurs au XVI^e siècle. — VIII. Le Sport et les mœurs au temps de Louis XIV. — IX. Le Sport et les mœurs au XVIII^e siècle. — Epilogue.

La séance est levée à 10 heures.

Le voyage de M. Loubet en Russie

De ce voyage si important au point de vue de notre politique extérieure, signalons seulement les toasts portés au déjeuner qui a suivi la revue de Krasnoïé-Sélo.

L'empereur de Russie s'est exprimé en ces termes.

Monsieur le Président,

Mes troupes, dont vous venez de voir le défilé, sont heureuses d'avoir pu rendre les honneurs au chef hautement estimé de l'Etat ami et allié.

Les vives sympathies qui animent l'armée russe à l'égard de la belle armée française vous sont connues. Elles constituent une réelle fraternité d'armes que nous pouvons constater avec d'autant plus de satisfaction que cette force imposante n'est point destinée à appuyer des visées agressives, mais, bien au contraire, à affermir le maintien de la paix générale et à sauvegarder le respect des principes élevés qui assurent le bien-être et favorisent le progrès des nations.

Je lève mon verre à la prospérité et à la gloire de la belle armée française.

M. Loubet a répondu :

Sire,

Je remercie Votre Majesté de m'avoir procuré le plaisir très vif d'admirer les belles troupes dont la fière contenance, la démarche martiale, les mouvements précis attestent que l'armée russe, par d'incessants progrès, soutient vaillamment sa haute renommée.

De même que des sympathies communes et des intérêts supérieurs ont uni les deux peuples, de même la noble fraternité des armes et une estime réciproque lient étroitement les deux armées.

Cette force imposante n'est une menace pour personne, mais il est permis à la Russie et à la France d'y voir, en même temps qu'une garantie pour l'exercice de leurs droits, un abri sous lequel elles peuvent en toute tranquillité poursuivre le labeur fécond qui, les rendant plus prospères, augmentera leur puissance et leur légitime influence.

Au nom de l'armée française, qui n'a pas oublié l'honneur que lui a fait Votre Majesté en assistant à ses manœuvres, je bois à la prospérité et à la gloire de la brave armée russe.

Après avoir déposé sur la tombe d'Alexandre III, dans la citadelle de Saint-Pierre-et-Paul, un glaive, chef d'œuvre de notre art national, avec cette inscription si significative : *Fœderis memor*, le Président de la République s'est dirigé sur Copenhague, où il est allé saluer le roi Christian, souverain d'un peuple lié au nôtre par une longue estime et une vive sympathie.

L'arrivée du président de la République, à Dunkerque, sera silencieuse : la France porte le deuil de ses enfants de la Martinique. Mais, en désharquant sur le sol national, le chef de l'Etat sentira par l'attitude de la foule qui viendra le saluer, combien elle apprécie le tact avec lequel a été remplie la mission dont il s'est chargé.

Association des Sociétés de Gymnastique

De Lyon et du Rhône,

*Dixième grand Concours annuel
organisé par la Société de Gymnastique d'Oullins*

Le concours de marche réservé aux sociétés faisant partie de l'Association a eu lieu le dimanche 4 mai. L'itinéraire était le suivant : départ pont du Midi, quai Perrache, quai de la Mulatière, rue de la Gare à Oullins, boulevard de l'Yzeron, route de Brignais, Brignais. Retour par Saint-Genis-Laval, Grande Rue, grande rue d'Oullins et arrivée place Raspail à Oullins.

Ce concours a réussi au delà de toute espérance, malgré le mauvais état des routes, détrempées par la pluie; il a démontré une rare endurance de la part des gymnastes qui y ont pris part et qui sont arrivés à couvrir le parcours de 22 kilomètres à raison de 9 kilomètres à l'heure.

Classement : 1^{er} groupe (16 marcheurs), 1^{er} *Touristes Lyonnais* (section centrale), 16 arrivants, 2 h. 32' 49".

Deuxième groupe (8 marcheurs). — 1^{re} *Françoise de Lyon* (8 arrivants), 2 h. 25' 46"; 2^e *Avant-Garde de Villefranche* (8 arrivants), 2 h. 27' 06"; 3^e *Enfants du Rhône*, Lyon (8 arrivants), 2 h. 30' 05"; 4^e *Jeune France*, Lyon (7 arrivants), 2 h. 27' 30"; 5^e *Eclair de Vaise*, Lyon (6 arrivants), 2 h. 27' 50"; 6^e *Avenir de Lyon* (8 arrivants), 2 h. 41' 03"; 7^e *Eclaireurs de l'Est*, Lyon (4 arrivants); 2 h. 29' 31"; 8^e *Vigilante Fraternelle*, Lyon (3 arrivants), 2 h. 30' 35".

C'est un résultat magnifique qui fait le plus grand honneur aux sociétés de l'Association qui y ont pris part, ainsi qu'au comité d'organisation et à la commission technique qui, par les mesures intelligentes prises, ont permis de conduire cette épreuve sans accroc et sans aucune réclamation des sociétés concurrentes.

La commission n'a pu arriver à ce résultat que grâce au concours dévoué que lui ont apporté les sociétés amies le *Vélophile oullinois* et le *Vélo-Club amical oullinois* et leurs dévoués présidents, MM. Combet et Perrier, ainsi que leurs trésoriers, MM. Buisson et Bernard, qui ont rempli leurs fonctions de juges au départ et à l'arrivée d'une façon irréprochable.

MM. Gallien et Ballaguy, président et secrétaire du jury, dont la grande compétence n'est pas contestée, se sont acquittés de leurs fonctions d'une manière impartiale et irréprochable.

En somme, excellente journée pour l'Association et pour la société organisatrice, qui fait pressentir un grand succès pour le concours de natation du 6 juillet et pour le concours de gymnastique des 13 et 14 septembre prochain.

PAGES D'HISTOIRE

La Défense de Metz (1552)

A la nouvelle de l'entrée de Henri II dans Metz, Charles-Quint rassemble les forces de son immense empire. Au service de la colère germanique, il met toute l'Europe; il amasse ses régiments venus des marais de la Hollande et des garnisons de l'Afrique. Plus de cent vingt mille hommes sont réunis durant l'été de 1552. Il ne semblait pas douteux que l'orage dût fondre sur Metz. L'exaltation des Allemands n'aurait pas permis à l'Empereur de choisir un autre point d'attaque. Le duc de Guise, François le Balafré, fut chargé de défendre la cité messine.

Le duc quitta la cour au commencement d'août et, chemin faisant, prit soin de mettre Toul en état de défense.

L'aspect de Metz aurait pu le décourager; les fossés étaient étroits, les tours trop éloignées pour défendre les murs qui les reliaient, l'enceinte sans bastions; de vastes faubourgs, reliés à la ville, permettaient d'approcher à couvert et d'abriter des batteries d'artillerie. Mais Guise devait se sentir enorgueilli d'être ainsi jeté seul, en avant de la France, pour défendre Metz contre les forces de l'Europe entière, sous les yeux de ses compatriotes les Lorrains. Il se consacra à sa tâche avec toute son activité et tout son génie.

Bien qu'il fût accoutumé à prendre beaucoup de sommeil, il cessa de dormir; il se montra sur tous les points où il avait ordonné des travaux qui ne devaient cesser ni le jour ni la nuit. Depuis le 15 août 1552, jour de son arrivée, « tant d'yeux qui ont eu le regard sur lui jusqu'à la fin du siège n'ont vu qu'il ait mis en espargne une seule heure ». Il fut secondé par un habile ingénieur et artificier, le sieur de St-Rémy, natif de Provence.

Les faubourgs furent démolis avec leurs églises et leurs monastères, les fossés élargis. Guise pourvut abondamment

la ville de vivres et de munitions. Les moulins des environs furent détruits, pour mieux affamer les Allemands, et, le 26 septembre, ordre fut donné que, dans les quatre jours, « on eust à mettre tous les vivres et le bestial des villages dans la ville, pour en fournir la munition ou les vendre au marché ». Cette seule mesure procura des distributions aux soldats plus de six semaines durant le siège.

Guise se hâta aussi de parcourir les environs de la place et d'étudier les lieux où les ennemis pourraient établir leur camp. Lorsque, rentrant en ville, il voyait les réparations des remparts retardées par la fatigue des pionniers ou le mauvais vouloir des soldats astreints à ce travail de manœuvres, « lui-même entreprit l'œuvre avec les princes et gentilshommes qu'il avoit en sa compagnie, portant quelques heures du jour la hotte, et monstrant estre bien convenable à un chef de soutenir le travail et la sueur en sa personne ».

Guise se décida en dernier lieu à un sacrifice; il fit évacuer le fort de Rodemack, trop éloigné de la ville et ajouta à sa garnison l'enseigne de gens de pied qui l'occupait.

Il fut troublé et inquiet dans ces préparatifs précipités par les exigences et les incursions d'un étrange aventurier.

Au moment où l'armée des rebelles d'Allemagne était entrée en accommodement avec Charles-Quint, un petit chef s'en était détaché avec sa bande; c'était Albert de Brandebourg. Il menait avec lui des hommes venus des bords de la Baltique et des vallées de la Sprée; on les appelait Brandebourgeois, Poméraniens, Prussiens; on leur déniait la nationalité allemande. Albert de Brandebourg, élevé à la cour de François I^{er}, en avait emporté l'envie des richesses qu'on lui avait montrées, la haine des nations industrielles et laborieuses, avec des projets secrets de s'enrichir par la violence.

Arrivé devant Metz, il demanda des vivres au duc de Guise, preuve d'alliance qu'il comptait invoquer, si le roi de France arrivait le premier; moyen d'affamer la place et de seconder ainsi Charles-Quint, si les Allemands étaient les plus forts. Guise, en soupçon, lui en refuse.

Un jour, Albert de Brandebourg arrête, au mépris de tout droit, un parlementaire français. Ce malheureux, étonné de ce traitement inattendu, rappelle au marquis de Brandebourg qu'il ne doit pas ignorer les principes adoptés par tous les gens de guerre ni la coutume de respecter les parlementaires, « pource qu'on le disoit avoir esté nourry en France, estimant qu'il auroit encore quelque bonne affection de faire plaisir à ceux de la nation de laquelle il avoit receu toute douceur et humanité. Mais, au contraire, le trouva homme présomptueux qui, sans faire réponse à sa prière, disoit mille injures des François et leur souhaitant mille malheurs, protestoit, avec grands jurements, qu'avant qu'il fust longtemps, se baigneroit en leur sang ».

Il fait prisonnier dans une escarmouche le duc d'Aumale, frère du duc de Guise, et traînant avec lui son captif, il se présente comme l'auxiliaire de Charles-Quint, au moment où commence l'investissement. Mais il avait déjà été plus nuisible à l'empereur qu'à nous. La barbarie aveugle avec laquelle il avait dévasté le pays avait changé en désert les environs de Metz. En approchant de cette place, les cent mille hommes de Charles-Quint ne trouvèrent ni vivres, ni arbres, ni abris, dans une province que la grossièreté des hommes de Brandebourg avait ravagée sans but et sans profit, aussi complètement qu'eussent pu le faire avec méthode et dans leur intérêt, les défenseurs de Metz. Albert s'était affamé avec l'imprévoyance du sauvage.

Charles-Quint demeura longtemps campé à Sarrebruck et à Forbach, pour attendre sa grosse artillerie; il s'établit ensuite à St-Avold; enfin, le 19 octobre, Metz fut investie.

Sous le canon de l'ennemi, Guise fit continuer les travaux des fortifications. De fréquentes sorties entretenirent l'ardeur et la santé de sa garnison et épuisèrent l'ennemi par des alertes et des pertes continuelles. Il avait sous ses ordres, dans la ville, environ cinq mille hommes, mais l'artillerie lui manquait presque complètement.

Le 13 novembre, il y avait brèche à la porte Champeoise, il fallut descendre dans le fossé pour obtenir la terre nécessaire à combler la brèche; les officiers prenaient part à ce travail et portaient la hotte; un fils du maréchal de la Palice y fut tué.

De nouvelles tranchées furent ouvertes en face de la tour d'Enfer qui, le 28 novembre, s'écroula avec fracas, laissant une brèche de trois cents pas de largeur. Des mines y furent préparées par Saint-Rémy.

Toute la garnison attendait l'assaut avec gaieté. Les enseignes et cornettes étaient plantées sur la brèche, pour défier l'ennemi, et chaque matin, à la garde montante, on voyait flotter de nouvelles couleurs.

Pour remplir les sacs à terre, les hommes d'armes quittèrent leurs cuirasses et travaillèrent vêtus de leurs « sayes de livrée » ; des balles de laine étaient roulées par des femmes à côté des sacs à terre, dans l'espace resté vide au milieu du rempart éboulé.

Le 7 décembre seulement, l'assaut sembla imminent, mais ne fut pas tenté. Les assiégés n'eurent pas le temps de s'en réjouir, car ils apprirent le lendemain que l'armée de Henri II était en marche pour assiéger Hesdin, au lieu de s'avancer au secours de Metz. Guise fit tuer et saler les chevaux de bât des gens de pied, afin de ménager les fourrages de sa cavalerie.

La tour de Wassieux s'écroula près de la porte Champeoise et laissa une nouvelle brèche de cent pas qui fut aveuglée comme les autres. Les sorties ne cessèrent pas ; on en faisait quelquefois deux ou trois le même jour par diverses portes. Pour secourir ses blessés, Guise fit venir le chirurgien Ambroise Paré. Un officier italien de l'armée impériale consentit, moyennant quinze cents écus, à l'introduire de nuit dans Metz, avec « son apothicaire et ses drogues ».

Les garnisons de Verdun et de Toul interceptaient les vivres et les renforts destinés aux assiégés, enlevaient les soldats affamés qui s'écartaient du camp, tenaient comme enfermée dans la boue et la neige cette multitude confuse d'hommes venus de toutes les nations.

Charles-Quint s'exaspérait de voir des murailles si faibles et des remparts éboulés, résister à une armée si formidable. Il devenait irascible, malade, découragé. On l'entendit s'écrier : « Ah ! je vois bien que je n'ay plus d'hommes ; il me faut dire adieu à l'Empire et me confiner dans quelque monastère, et, par la mort-Dieu, devant trois ans, je me rendrai cordelier. » Enfin, « battu en plusieurs sorties, incommodé de la prise de ses vivres, il précipite une furieuse batterie, sans voir le pied de la muraille, se met aux mines où il n'est pas plus heureux », et se retire, honteux, désespéré, le 26 décembre 1552, laissant les ordres à son armée pour lever le siège après son départ et exécuter, sous la protection de quelques canons placés au château de Ladonchamp, une retraite vers Thionville et Trèves. Il avait perdu 30.000 hommes durant le siège.

Quand, le 2 janvier 1553, Guise aperçut l'ennemi en pleine retraite, il se précipita avec sa garnison sur le camp, pour s'emparer de l'artillerie et tailler en pièces ceux qui se seraient attardés. Mais un spectacle déchirant s'offrit aux yeux des Français : « Tant d'hommes morts, de quelque côté qu'on regardast, et une infinité de malades qu'on oyait plaindre dans les loges ; les tentes, les armes et autres meubles abandonnés ». Des malades étaient renversés dans la boue, d'autres étaient assis sur de grosses pierres, « ayant les jambes dans les fanges gelées jusqu'aux genoux, qu'ils ne pouvoient ravoïr. »

Comme par enchantement, les Français oublièrent leurs propres souffrances, les dangers qu'ils venaient de courir, la fureur guerrière dont ils étaient animés, et ne songèrent plus qu'à porter secours aux malheureux Allemands, abandonnés à leurs pieds dans la neige. Guise les fit mener par bateaux à Thionville, près du duc d'Alva.

Durant ce temps, Albert de Brandebourg était resté seul devant la place, comme pour défilier les deux armées, après les avoir trahies successivement. Pour le mettre en déroute, on n'eut pas besoin de faire sortir les hommes d'armes français. Guise fit avancer quatre coulevrines. A la première volée, Albert commença la retraite.

Ainsi fut conservé Metz à la France. Vieilleville fut nommé gouverneur de la place.

H. FORNERON,
(Les Ducs de Guise et leur époque).
Tome premier.

Revue de la Presse

SUR LES COTES DE MEUSE

Sur les côtes de Meuse est le titre d'une jolie étude que Jean Saint-Yves — pseudonyme d'un capitaine de chasseurs, en garnison dans l'Est — publie dans la *Revue de Paris*. De fines descriptions de ce coin de terre tragique, très bien faites littérairement et caractérisées encore par la préoccupation militaire qui, à ces paysages, ajoute de la stratégie et de l'inquiétude patriotique. De justes remarques aussi sur la psychologie du soldat, sur le rôle de l'officier, ses moyens d'action, son influence... Et des souvenirs comme

ceux-ci, qui sont angoissants et qui appellent la réflexion. Sur la route de Metz, le jour anniversaire de Mars-la-Tour, un landau passe, retournant au pays annexé.

Quand la voiture fut à notre hauteur, la vieille dame nous dit bien haut : « Bonjour, messieurs les officiers français ! » Nous saluâmes et dîmes merci, très respectueux. Alors, nous ayant dépassés elle acheva : « Quand viendrez-vous nous voir ?... On vous attend toujours, là-bas ».

— Et je sentis mon cœur grelotter.

Sans parler, nous avons repris notre marche...

Une autre fois, en manœuvres, la compagnie stationne dans un petit village près de la frontière. Le capitaine cause avec les gens du pays...

Je parlais du passé, sollicitais les souvenirs. « Ah ! monsieur, me dit une femme, allez, c'est pas à souhaiter que ça revienne. Ils étaient là à manœuvrer dernièrement. On les a vus de près. Comme en 1870, il en est passé des quantités. Il y avait des canons, des cavaliers, des tas de soldats... Ah ! non, c'est pas à souhaiter. Ce serait encore comme l'autre fois, peut-être. » Et ma tristesse accrue me sembla plus lourde à porter.

Mais alors, un grand gars survient, le fils de cette femme. et il accompagne un bout de chemin le capitaine. Et il dit, lui, avec entrain :

Voyez-vous mon capitaine, faut pas lui en vouloir à la mère. Elle a eu tant de mal dans le temps ! Mais tout ça, c'est pas mes idées à moi... Moi, j'ai confiance. N'est-ce pas, mon capitaine, qu'il n'y a pas à avoir peur ?

On pourrait ainsi la continuer, l'alternance de ces paroles découragées ou hardies, car elle exprime bien l'angoisse douloureuse où ne peut que laisser qui y songe simplement l'inoubliable et tourmentante question des deux provinces exilées.

AU SOLDAT DE FRANCE

*Sur la terre triste et dure,
Dans la nuit et la froidure,
Au pied même du coteau,
Sans songer à la souffrance,
Cher petit soldat de France,
Couche-toi dans ton manteau.*

*Le sol dit à qui l'écoute
Quel passant vient sur la route,
Et conseille ce qu'il faut.
Personne ne vient encore !*

*Jusqu'à la prochaine aurore,
Couche-toi dans ton manteau.*

*Il faut que tu t'habitues,
Toi qui venges et qui tues,
A veiller sur le drapeau ;
Le cœur fort et sans alarmes,
Et confiant dans tes armes,
Couche-toi dans ton manteau.*

*Tu frémis !... Un cri sauvage
Traverse le paysage...*

Rien... c'est un vol de corbeau.

*Va, l'étoile qui te garde
En souriant te regarde
Couche-toi dans ton manteau.*

*Comme tes frères de gloire
Qui marchaient à la victoire
Avec Joubert et Marceau,
En serrant sur ta poitrine
Ton sabre ou ta carabine,
Couche-toi dans ton manteau.*

*Et quand le clairon farouche
Mettra ces mots sur ta bouche :*

« Ce n'est vraiment pas trop tôt ! »

*En criant ton espérance,
Cher petit soldat de France,
Lève-toi dans ton manteau !*

(La Chanson)

Camille Roy.

Le Gérant : Auguste HESS.

Imp. P. LEGENDRE et C^o. Anc. Maison A. Waltener, LYON.